

Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

Sur proposition de la Commission Recherche du 7 mars 2014, l'UVHC a fait le choix du recours à l'instance nationale d'évaluation (CNU) pour l'examen des candidatures individuelles.

Les critères et barème d'attribution de la PEDR

Seront soumis à l'avis de la CoR et sur lesquels délibérera le CA, les critères et barème d'attribution de la PEDR suivant :

Sera attribué aux enseignants-chercheurs

- ayant obtenu la note globale A par l'instance une prime pouvant aller de 5000 à 7000 €.

- ayant obtenu la note globale B avec un A en production scientifique et un autre A, une prime entre 3500 et 4500 €.